

## NOUS CONTACTER

N° client : 6 011 540 859  
 Identifiant Internet :  
 MATHIEU.VILLERS@LIVE.FR



Document à conserver 5 ans

Page 1/4



## Par Internet

edf.fr

application mobile : EDF &amp; MOI

mail : serviceclient@edf.fr

## Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

3004

(Service et appel gratuits)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

09 70 83 33 33

(Service gratuit + prix appel)

## Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 21941  
62978 ARRAS CEDEX 9

## Urgence dépannage Electricité (Enedis)

0972675059 (Service gratuit + prix appel)

## NOUS ADRESSER VOTRE CHEQUE ENERGIE

## Par internet

<https://www.chequeenergie.gouv.fr>

## Par courrier

EDF TSA 81401  
87014 LIMOGES Cedex 1

## Lieu de consommation

67 RUE ANNE DELAUAUX  
LOMME  
59160 LILLE

## Titulaire du contrat

Mme, M. VILLERS MATHIEU  
VILLERS JIANMIN

## Votre contrat

N° de client : 6 011 540 859

N° de compte : 4 01 4 019 823 164

(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

Electricité "Tarif Bleu"

- Point de livraison (PDL) :  
N° 01 113 169 318 894
- Puissance : 06 kVA
- Base

VILLERS MATHIEU VILLERS JIANMIN  
 67 RUE ANNE DELAUAUX  
 LOMME  
 59160 LILLE

## Facture de régularisation du 13/07/2022

N° 25 782 248 785

Electricité (relevé client)	238,16 €
TVA	47,63 €
Paiements déjà effectués	-328,65 €

Facture TTC

-42,86 €

Montant total  
en votre faveur42,86 €  
TTC

## Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 08/01/2023.
- Pour établir au plus juste votre prochaine facture, pensez à communiquer votre relevé de compteur d'électricité jusqu'au 08/01/2023 sur le site d'Enedis ou appeler le serveur vocal au 09 70 82 53 83



## Comment serez vous remboursé ?

Le montant de 42,86€ sera remboursé sur le compte ci-dessous dans un délai de deux semaines

Titulaire du compte : Mme, M. MATHIEU VILLERS  
 Compte bancaire : FR7630027\*\*\*\*50\*\*\*\*\*401\*\*\*

## Détail de la facture du 13/07/2022 N°25782248785



## Votre contrat Electricité

"Tarif Bleu" - 06 kVA - Option Base - Compteur électronique n°581

	Relevé début	Relevé fin	Conso kWh	Prix €HT/kWh	Montant €HT	TVA
<b>Consommation</b>						
Base - 06kVA - du 09/01/21 au 11/07/22	79229 (Enedis)	84638 (Client)	5409	0,1096 <sup>(2)</sup>	592,69	20,0%
Déduction estimations - Base - 06kVA - du 09/01/21 au 08/01/22			-3756	0,0984 <sup>(1)</sup>	-369,45	20,0%
<b>Total Consommation (dont acheminement 61,18 €)</b>			<b>1653</b>		<b>223,24</b>	
<b>Taxes et Contributions</b>						
Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE)			1653	0,00631	10,43	20,0%
Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE)			1653	0,00272 <sup>(3)</sup>	4,49	20,0%
<b>Total Taxes et Contributions</b>					<b>14,92</b>	
<b>Total Electricité hors TVA</b>					<b>238,16</b>	

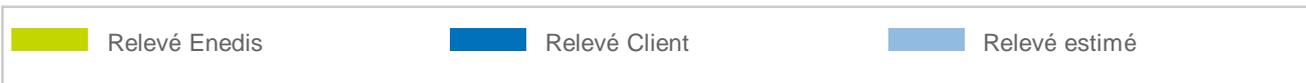
## En conclusion

Total facture hors TVA du 13/07/2022	238,16 €
TVA 20,00 % sur un montant total de 238,16 €	47,63 €
<b>Total facture TTC du 13/07/2022</b>	<b>285,79 €</b>
<b>Paiements déjà effectués</b>	<b>-328,65 €</b>

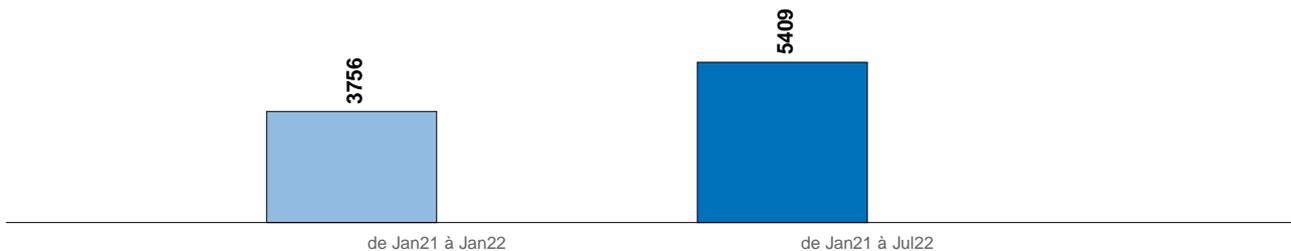
**Montant total**  
**-42,86 €**  
TTC



## Evolution de votre consommation facturée en kWh



## Votre consommation en Electricité


**Des infos à portée de main !**

Des explications concernant les taxes et contributions sur [particulier.edf.fr/taxes](http://particulier.edf.fr/taxes)

Mieux comprendre les détails de votre facture sur [particulier.edf.fr/facture](http://particulier.edf.fr/facture)

Etre informé sur les prix sur [particulier.edf.fr/prix](http://particulier.edf.fr/prix)



## 🔍 Pour votre information

### Données personnelles

Nous vous invitons à consulter la mise à jour de notre charte de protection des données, disponible sur notre site particulier.edf.fr via l'onglet "Données personnelles" en bas de page. Vous pouvez aussi la demander à votre conseiller EDF, dont les coordonnées sont rappelées en première page de cette facture

### Prix

Electricité : Sur décision des pouvoirs publics, le Tarif Réglementé de Vente a évolué le 01/08/2021 et le 01/02/2022. Le montant de la CTA a évolué le 01/08/2021. Le montant de la TICFE (CSPE) a évolué le 01/01/2022 et le 01/02/2022. Plus d'information sur le site edf.fr.  
Nouveau taux de taxe : TCFE 0,0099€/kWh à compter du 01/01/2022

### Consommation

(1) Evolution au 01/02/21 et au 01/08/21 : sur les -3756 kWh facturés, -269 kWh à 0,0974 €/kWh, -1809 kWh à 0,0994 €/kWh et -1678 kWh à 0,0974 €/kWh  
(2) Evolution au 01/02/21 et au 01/08/21 et au 01/02/22 : sur les 5666 kWh facturés, 257 kWh à 0,0974 €/kWh, 1730 kWh à 0,0994 €/kWh et 2119 kWh à 0,0974 €/kWh et 1560 kWh à 0,1374 €/kWh

### Taxes et contributions

La CTA, TICGN, CSPE, TCFE évoluent conformément à la réglementation

(3) CSPE : Evolution au 01/01/22 et au : 01/02/22 : sur les 1653kWh facturés, -161kWh à 0,02250€/kWh, 254kWh à 0,02583€/kWh et 1560kWh à 0,00100€/kWh  
Nouveau taux de taxe : TCFE 0,0099€/kWh à compter du 01/01/2022

### Pénalités de retard

Conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 €.

### Mentions relatives à votre contrat d'électricité :

Résiliation possible du contrat à tout moment sans préavis ni pénalité.

**Offre à tarif réglementé.**

**Origine 2020 de l'électricité de votre offre : 78,9% nucléaire, 12,2% renouvelables (dont 1,8% hydraulique), 8,2% gaz, 0,4% pétrole, 0,3% charbon.**

**Origine 2020 de l'électricité vendue par EDF et indicateurs d'impact environnemental sur : [www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf](http://www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf)**

Votre mode de consommation a peut être évolué. Assurez vous que votre consommation annuelle corresponde bien à l'option que vous avez souscrite et si besoin, contactez nous !

### Vous souhaitez faire une réclamation écrite ?

**Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes**, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais

- **Etape 1** : vous adressez votre réclamation par internet à particulier.edf.fr ou par courrier à EDF SERVICE CLIENTS - TSA 21941 - 62978 ARRAS CEDEX 9.
- **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation par internet à particulier.edf.fr ou par courrier à EDF Service Consommateurs - TSA 31942 - 62978 ARRAS CEDEX 9.

Si vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Consommateurs, et si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Consommateurs, vous pouvez saisir directement et gratuitement le Médiateur de la Consommation du groupe EDF sur le site <https://mediateur.edf.fr> ou, par courrier au : Médiateur du groupe EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.

Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir directement et gratuitement le médiateur national de l'énergie sur [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr) ou, par courrier, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr), le site d'information des pouvoirs publics,

**0 800 112 212** Service & appel gratuits

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente ou rendez-vous sur [cgv.edf.com](http://cgv.edf.com)



